

Plate-forme Participative de la Forêt de Soignes

Procès-verbal de la réunion **du groupe de travail "coordination transrégionale"** **du 29 juillet 2003**

Lieu : asbl Tournesol, 199 chaussée de La Hulpe, 1170 Bruxelles

Présents : 6 personnes

Excusées: 7 personnes
(voir liste)

Ordre du jour :

- Réflexions sur les aspects "panneaux d'informations"

PROCHAINE REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL III (même endroit):

jeudi 21 août 2003
réunion consacrée aux réglementations

Enquête auprès des utilisateurs

CONSULTEZ LES DOCUMENTS DE TRAVAIL SUR NOTRE SITE www.foretdesoignes.net ET REAGISSEZ VIA LES FORMULAIRES D'ENQUETE. LES REPONSES SERONT SYNTHETISEES ET CONSULTABLES SUR INTERNET.

SI VOUS SOUHAITEZ OBTENIR CES DOCUMENTS PAR COURRIER, CONTACTER NOTRE SECRETARIAT (ANNICK DE BEUKELAER - 02/340.09.57)

Panneaux d'info en Forêt de Soignes

Il s'agit d'élaborer une proposition de panneaux d'information, à utiliser non seulement dans la partie bruxelloise de la Forêt de Soignes, mais de préférence aussi dans la partie flamande ainsi que dans la partie wallonne.

Les différents panneaux utilisés actuellement dans les trois régions sont d'abord passés en revue (voir aperçu dans le document en annexe). Chaque contenu est discuté.

1°) Pictogrammes

L'explication des pictogrammes est utile et doit être maintenue. La place réservée à cet effet ne doit pas être très importante et l'emploi de deux langues (et non 3 ou 4) suffit puisque qu'un pictogramme doit être explicite sans texte. Sandrine Godefroid fait cependant remarquer que de plus en plus de panneaux d'informations dans les zones naturelles à l'étranger sont libellés en 4 langues. Suivant la place disponible les 4 langues peuvent donc être envisagées.

2°) Coordonnées propriétaire et gestionnaires + numéros de téléphones utiles

Les coordonnées doivent être présentes sur les panneaux et les numéros de téléphone de contact bien visibles. Il faut y ajouter les coordonnées des sites internet et emails, des musées et centres d'informations liés à la forêt ou d'information générale des gestionnaires.

3°) Cartes

La question de la présentation de cartes sur les panneaux est longuement discutée. Le public aspire à une compréhension globale du massif présenté sur une seule carte avec les 3 régions; d'autre part les cartes détaillées de la zone proche du panneau (comme c'est le cas en Région Flamande ou sur les panneaux locaux au Rouge-Cloître) sont appréciées également car elles permettent une présentation plus détaillée. Il est en outre indispensable de faire référence à la carte IGN que les visiteurs peuvent se procurer. La conclusion résulte en la présentation de **deux cartes**: une petite carte de l'ensemble du massif signalant les limites régionales et des repères importants pour se situer et apprécier les distances (axes routiers, directions, endroits remarquables, etc. en caractères gras); une deuxième carte plus grande reprendrait uniquement la zone proche du panneau (comme c'est déjà le cas en Flandre) avec des indications plus détaillées sur les points intéressants (signalétique type "carte Michelin"): essences d'arbres, promenades balisées*, points de vue, ...

Un maximum d'informations utiles peuvent être reprises en liaison avec cette carte détaillée. Le revêtement ne semble toutefois pas un renseignement utile par rapport aux autorisations d'accès (*couleurs cohérentes par rapport à la carte IGN). Les couleurs propres aux autorisations d'accès empêcheront probablement d'ajouter sur la carte l'indication des trajets complets de chaque promenade balisée; celles-ci doivent toutefois être annoncées car cela correspond à une forte demande des promeneurs.

La petite carte de l'ensemble du massif indique aussi sous la forme d'un carré la situation correspondant à la grande carte plus détaillée.

4°) Code du bon promeneur

Le code commun à tous les utilisateurs, qui a déjà fait l'objet d'un travail de réflexion de la part de la plate-forme, doit être repris de préférence en 4 langues.

5°) Informations saisonnières (et locales)

Un calendrier d'activités liées à la forêt est très utile et apprécié par les utilisateurs. A noter: la variation peut être non seulement saisonnière, mais également locale, c'est-à-dire que cette partie du panneau peut aussi reprendre des infos spécifiques pour l'endroit en question, qui ne figureraient que sur un ou quelques panneaux. Cette variation du contenu des parties actualisables (latérales) des panneaux permet à certains gardes de prendre des initiatives particulières et est une motivation supplémentaire pour que les visiteurs prennent l'habitude de lire les panneaux. Des thèmes nature (champignons, chevreuils, renards, botanique,...) mais aussi le lien entre l'homme et la nature, la gestion durable (FSC) ou des sujets historiques et culturels peuvent ainsi être intégrés aux panneaux installés en différents lieux.

6°) Réglementation forestière (cf. panneaux en région flamande)

Il est estimé que les infos juridiques complètes ne doivent pas figurer sur le panneau. Le code de bonne conduite plus la référence générale aux textes qui sont d'application suffisent. Par contre il est utile de mentionner un n° de téléphone où obtenir de plus amples infos juridiques.

7°) Forme et modèle de panneau

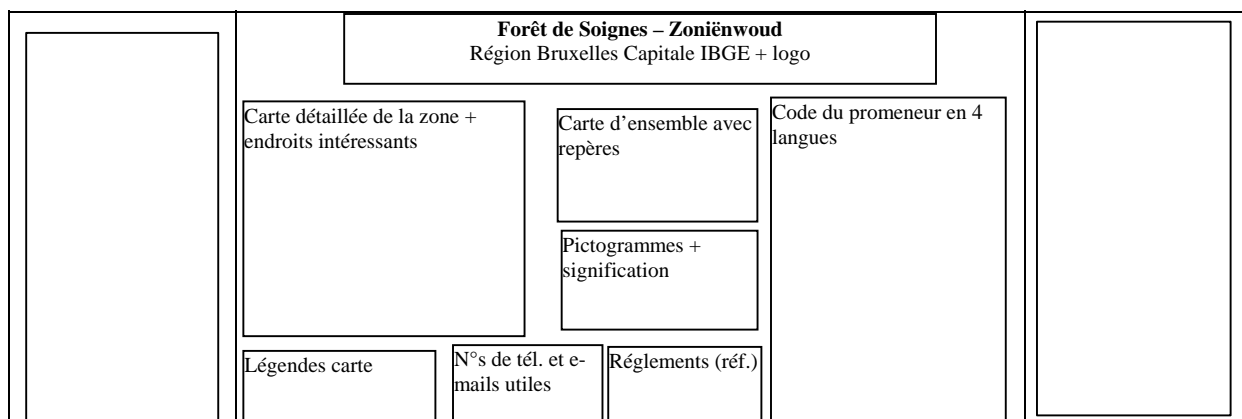
Les remarques déjà formulées précédemment sont nuancées: la forme du panneau flamand est appréciée pour son design aéré. Le toit transparent assure une illumination appropriée du contenu du panneau. La hauteur est aussi un atout (le panneau bruxellois est jugé trop bas), bien que les utilisateurs en chaise et les enfants ne doivent pas être négligés. L'utilisation du verso du panneau ne paraît pas utile (pas lu, tags,...). Le type de plexi utilisé est aussi important pour la lisibilité (usure, surface qui se polit et perd sa transparence).

Remarque générale: les informations doivent être concises dans la partie fixe au moins et ne pas se substituer aux dépliants disponibles par ailleurs.

Proposition synthétique de structure pour le panneau d'information bruxellois

Il est décidé d'opter pour un panneau segmenté en trois parties, comme celui utilisé en Région flamande, avec de part et d'autre une partie réservée aux informations variables.

Les remarques reprises dans le tableau ci-dessous résument l'avis de la Plate-forme.



Emplacement des panneaux

A discuter lors de la prochaine réunion.

La séance est clôturée à 22.00 heures.

Présents: Simon du Chastel (Fondation européenne pour la sculpture), Annick De Beukelaer (WWF), Réginald de Prelle (journaliste), Marc Gossiaux (Velofiets), Sandrine Godefroid (CIFS), Goéric Timmermans (Développement-Environnement)

Excusés: L. D'Andrea (Cercle des Guides Nature du Brabant), D. Bauwens (Région wallonne), E. Fauville (Bruxelles Nature), Eliane Latour (utilisatrice), X. Lejeune, A. de Liedekerke (FFE), N. Villafane (utilisatrice), Nicole Dussart (géographe), Mario Ninanne (COWB).